

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1419-1420

Artikel: La mayonnaise égalitaire a pris

Autor: Wicht, Annette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Kathrin Karlen Moussa (à gauche) et Marianne Meyer.

Après cinq ans d'activité, le Bureau fribourgeois de l'égalité et de la famille repart pour un quinquennat. Mais la responsable, Kathrin Karlen Moussa, s'en va.

Depuis la création du Bureau en 1993, les femmes fribourgeoises n'étaient sûres de rien. Cette structure allait-elle perdurer? Le décret qui l'instituait prévoyait une activité limitée à cinq ans, après quoi le Grand Conseil réexaminerait la question. L'épée de Damoclès au-dessus de la tête, les deux déléguées, Kathrin Karlen Moussa et Marianne Meyer, ont travaillé sans relâche. Histoire de faire une place au soleil à l'égalité et à la famille dans le canton de Fribourg. Défi relevé. «Excellent travail», «activités de valeur et de qualité», les qualificatifs élogieux n'ont pas manqué lors du récent débat tenu au législatif cantonal. Et voilà le Bureau de l'égalité reparti pour un tour.

Qu'est-ce qui a valu ce flot de louanges aux deux déléguées? Le canton à l'écusson noir blanc avait-il sauté à pieds joints dans le 21^e siècle? L'indifférence, voire le mépris ou la moquerie, qui ont accompagné les débats «féminins» au Grand Conseil fribourgeois n'ont pas eu cours, du moins ouvertement, lors de ce dernier débat. Et là se situe la véritable victoire de l'égalité dans le canton. «*La Liberté*» a titré «*L'égalité progresse plus dans les esprits que dans la réalité*». Pas de traces d'ironie ou de clins d'œil entendus à l'adresse des «mâles», comme ce fut encore le cas au début de l'année avec le «perchoir» du Grand Conseil à propos des trois femmes qui vont se succéder jusqu'en l'an 2000.

L'égalité a en effet progressé dans les esprits. De nombreux hommes ont participé au débat. A gauche surtout pour regretter que l'existence du Bureau de l'égalité ne soit pas définitivement ancrée dans une loi. Des

assurances ont cependant été apportées par le gouvernement. Une ombre au tableau toutefois. Le parti radical a eu la bonne idée de demander à une femme, Claude Schwab Bertelletto, de proposer le refus d'une augmentation de 10 % du budget du Bureau. Une proposition qui a fait l'unanimité des autres partis contre elle (à quelques exceptions individuelles près).

Ce débat a satisfait les deux déléguées. Surtout qu'auparavant les couloirs avaient bruissé de commentaires plus rétrogrades. «*L'existence du Bureau n'a pas été remise en cause. C'est très positif*», commente Marianne Meyer. «*Les députés ont reconnu que le Bureau est une structure utile et nécessaire, même s'ils ne sont pas toujours d'accord avec les positions que nous défendons*», relève, par ailleurs Kathrin Karlen Moussa. Qui n'est pas dupe: c'est bien le mandat de «bureau de la famille» qui lui confère sa principale garantie politique.

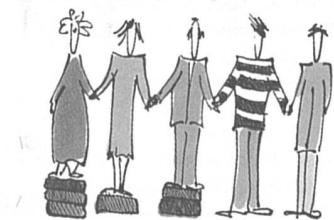
Ce double mandat de Bureau de l'égalité ET de la famille représente justement une difficulté importante. «*Ce mandat est trop vaste par rapport aux moyens dont nous disposons* (ndlr 200.000 francs jusqu'à fin 1998, puis 220.000 francs par an), ajoute Kathrin Karlen Moussa. *Cette double tâche rend difficile la fixation de priorités*». Ces cinq dernières années, le Bureau a donc réparti ses faibles moyens notamment pour l'édition d'un classeur des familles, d'une brochure sur la protection de la maternité dans le canton, pour la participation à la campagne nationale «*Halte à la violence*», et bien entendu pour le salaire des deux déléguées à mi-temps et d'une secrétaire à un tiers-temps.

Le chantier de l'égalité est donc largement ouvert dans le canton. Le Grand Conseil vient de lui donner un nouveau départ. Et Kathrin Karlen

LA MAYONNAISE ÉGALITAIRE A PRIS

Moussa choisit ce moment pour orienter ailleurs sa carrière professionnelle. Pourquoi? «*Mon objectif était de construire ce bureau, de faire un travail concret et de prouver sa crédibilité. L'objectif est atteint, mais aujourd'hui j'ai besoin de travailler à plein temps*». Elle a été nommée cheffe de projet de la commission pour l'évaluation des fonctions, une commission où elle s'est fait connaître en tant que déléguée à l'égalité. Sa successeure devrait être nommée dans le courant de l'été. Mais que les Fribourgeoises se rassurent, elles ne sont pas complètement orphelines, puisque Marianne Meyer reste à son poste. Un important travail l'attend dans les commissions pour la révision de la législation sur le personnel et la nouvelle gestion publique.

Annette Wicht



Année internationale de la Famille

«...même à Fribourg»

«Les femmes descendant dans la rue. 1978 - ...». Pour commémorer l'acceptation par le peuple, le 14 juin 1981, de l'article sur l'égalité entre les femmes et les hommes, une exposition de photos est organisée à Fribourg **jusqu'au 21 juin** à la Galerie de la Commanderie, Planchette Supérieure. Une exposition en forme de miroir: depuis 1978 des femmes et des hommes descendant dans la rue pour réclamer... l'égalité des salaires, une assurance maternité. La similitude entre les revendications d'hier et celles d'aujourd'hui est frappante.

(aw)